

La pénibilité au travail reconnue pour tous !



En décembre 2022, le Président Morin s'engage à ouvrir une discussion sur le sujet.

Après nous avoir baladé de réunion en réunion, 2 ans après ?...

Toujours rien !....

Agissons ensemble pour que nos revendications soient enfin entendues : pénibilité, régimes indemnitaires, participation mutuelles, conditions et organisation de travail ...

Mobilisons-nous le :

lundi 16 décembre 2024 à 10h

lors de l'Assemblée plénière

- Site administratif de Rouen, 5 rue Schuman
- Communauté urbaine Caen la mer (où se tiendra l'assemblée plénière), 16, rue Rosa Parks.
- Sur le terrain, partout dans notre collectivité (lycées, bureaux...)



Notre préavis de grève est disponible sur notre site cgtrn.fr